Les missions du service de Vie scolaire

publié le 30/10/2021

Descriptif :

Le service Vie scolaire du collège F. Gaillard se compose d'un **conseiller principal d'éducation** (CPE) et de 6 postes d'**assistants d'éducation** (AED) [...]

Le service Vie scolaire du collège F. Gaillard se compose d'un **conseiller principal d'éducation** (CPE) et de 6 postes d'**assistants d'éducation** (AED). Interlocuteurs privilégiés des élèves, les AED sont pour eux des **adultes référents** attentifs, disponibles et à l'écoute. Le Conseiller principal d'éducation est la personne référente du suivi individuel et collectif des élèves.
L'équipe vie scolaire veille à la sécurité des élèves dans l'établissement, prend en charge les élèves en dehors des heures de cours notamment lors des mouvements d'entrée et de sortie de l'établissement, des intercours, des récréations, de la pause méridienne et lorsque les élèves sont en étude. Elle est chargée du suivi de ces derniers (éducatif, scolaire, comportement, absentéisme…) qu'elle mène en étroite collaboration avec l'équipe de direction, les équipes enseignantes et médico-sociales et les familles.
En bref, la Vie scolaire c'est :
• L'encadrement des élèves durant les temps hors de la classe.
• Le contrôle des présences des élèves et échanges avec les familles à propos du vécu de l'élève au collège.
• L'éducation à la citoyenneté à travers les élections et la formation des délégués élèves.
• L'accompagnement des travaux de l'assemblée générale des délégués et du Conseil de la vie collégienne.
• L'éducation au développement durable à travers l'action des éco-délégués.
• La participation aux actions de prévention des conduites à risque, à la lutte contre les discriminations de tous ordres.
• L'aide au travail personnel des élèves.

Académie de Poitiers
Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.